



L'Europe  
des communes

# TÉMOIGNAGE



## LE NUMÉRIQUE POUR UNE VILLE CONNECTÉE

À Nice dans les Alpes-Maritimes  
(341 032 habitants)

### LE PROJET

Le projet de **Monitoring Urbain Environnemental – MUE** - est intégré à la démarche globale de Smart City de la Métropole de Nice. Cet enjeu de gestion intelligente et coordonnée de la vie urbaine connectée est présent dans l'ensemble des agglomérations. La Métropole Nice Côte d'Azur a pour ambition d'être le premier laboratoire vivant de la smart City en France et en Europe.

Le Monitoring Urbain Environnemental correspond au déploiement d'un réseau de près de 3000 capteurs sur un territoire de 160 hectares au sud de la Plaine du Var. Des données environnementales sont collectées (qualité de l'air, bruit, eau et énergie, gestion des déchets) et traitées pour tester une vingtaine de nouveaux services à destination des habitants, des entreprises et des collectivités. Cinq nouvelles applications Smartphones ont par exemple été développées : Métropole UV, Métropollen, Plages connectées, Bruit des Cantines, Bruit des terrasses.



**717 500 €** du FEDER géré par la  
Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Budget total d'1,7 M€

**FEDER  
RÉGION SUD  
2014-2020**

**542  
M€**

**l'Europe s'engage**  
en Région Sud  
Provence-Alpes-Côte d'Azur

**UNION EUROPÉENNE**  
Fonds Européen de  
Développement Régional

**REGION SUD**  
PROVENCE  
ALPES  
CÔTE D'AZUR

**Contact FEDER en  
Provence  
Alpes-Côte d'Azur**

**Contact dans votre  
région**

## Le FEDER, le Fonds Européen de Développement Régional

Il vise à améliorer l'attractivité des territoires en développant leur accessibilité et en favorisant le développement durable.

Il contribue à renforcer la cohésion économique, sociale et territoriale en corrigeant les déséquilibres régionaux.

En France, la gestion du **FEDER est confiée aux conseils régionaux, désignés « Autorités de gestion »**. Chaque Région établit son programme opérationnel, sur la base de grandes orientations nationales.

1. Investir dans la recherche, le développement technologique et l'innovation,
2. Améliorer la compétitivité des PME,
3. Favoriser le développement des technologies de l'information et de la communication,
4. Soutenir la transition vers une économie à faibles émissions de carbone.

### Questions à Arnaud CRISTINI, Ingénieur Principal, Chef du Département "Air-Bruit - Monitoring Urbain"

#### Quelles leçons avez-vous retenues de cette expérience et du processus dans son ensemble ?

~~Comme vu plus haut,~~ il est préférable de lancer les procédures de financements bien avant le démarrage du projet afin d'avoir toutes les opportunités de suivi et d'accompagnement, et de bien constituer tous les éléments administratifs nécessaires à l'obtention des versements successifs. Cette leçon est d'autant plus vraie que les délais d'instruction, de programmation, de conventionnement et enfin de paiements des subventions de la part de l'autorité de gestion ne sont pas vraiment connus à l'avance et peuvent varier en cours de programme : ils peuvent même s'avérer assez longs ce qui est soutenable pour les collectivités



comme la nôtre mais plus risqué pour les petites structures publiques et privées ne disposant pas d'une trésorerie importante.

#### Quels conseils donneriez-vous aux mairies qui souhaiteraient bénéficier, comme vous, des fonds européens pour leurs projets locaux ?

Le premier conseil serait de ne pas hésiter à lancer des demandes de financements pour tout type de projet locaux, car le catalogue des projets éligibles est très vaste, le suivi très bien organisé, le contrôle très strict, et enfin, la communication via les

plateformes de gestion des projets permet de se faire connaître dans toute l'union européenne. L'autre conseil à donner est de ne pas hésiter à s'appuyer sur l'expertise mise à disposition soit par l'autorité de gestion au travers son animation de programme, soit de relais institutionnels autres ou associations présentes sur le territoire pour accompagner les porteurs de projets. Enfin, au-delà du respect strict des règlements des programmes (notamment en matière d'achat public), la question de la maturité et de la réalisation effective des projets proposés au financement européen est cruciale, tout particulièrement pour le FEDER. Elle est au cœur de l'instruction des dossiers de demande de subvention. En effet, l'autorité de gestion s'assure avant tout que l'opération sera belle et bien menée à son terme selon le calendrier prévisionnel présenté, ne voulant prendre aucun risque financier compte tenu de sa responsabilité vis-à-vis de la Commission européenne.

[Retour au sommaire](#)